L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 3 JANVIER 1882.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. DEFOSSEZ..........DIRECTEUR

Mercredi soir, 3 janvier 1883.

Les Mousquetaires au Couvent

Opéra-comique en 3 actes....Musique de Varney

Mmes Alice Reine, Belia, Sheila; MM. Paget, Mary Reine, Kastner, Krebs.

2ke soirée d'abonnement.

Jeudi, 4 janvier 1883,

LES HUGUENOTS.

Grand opéra en 5 actes....Musique de Meyerbeer

MM. Tournié, Dubrez, Jourdan, Kastner, Mmes Fouquet, Sacotelin, Belia.

Le bureau de location est ouvert de 10 A. M. à 4 P. M. tous les jours, au magasin de musique de Ph. Werlein, 135 rue du Canal.

Les portes s'ouvrent à 6 1/2 p. m. La représentation commence à 7 1/2 p. m.

31 déc—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton........Locataires et directeurs

Semaine du Nouvel An.

Commençant Dimanche, 31 décembre 1882.

Matinées Lundi, 1er Janvier 1883, Mercredi et Samedi.

NICK ROBERT'S GAIETY COMIQUE SPECIALTY AND PANTOMIME COMPANY.

25.......ARTISTES.......25

Jack and Jill, nouvelle pantomime, nouveaux artistes à spécialités, nouvelle musique et danses et nouveaux trucs à effet. Mlle Hazel paraîtra positivement et exécutera ses évolutions sur un fil de fer aérien ainsi que son grand saut périlleux intitulé: The Headlong Dive for Life. M. Frank Bush, le grand comédien dialectic-mimique, paraîtra, pour la première fois ici, dans la pièce nouvelle intitulée Ikey Solomon's Clothing Store, dans laquelle toute la troupe jouera.

Lundi, 8 janvier 1883—M. JOSEPH JEFFERSON et sa troupe de comédie.

31 déc—

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon

TOUS LES SOIRS

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

198 Rue Gravier—Nouvelle Orléans, 31 décembre 1882—Nous désirons donner ici avis que nous avons formé une société sous la raison Ross, Keen & Cie., dans le but de faire les affaires de courtage de navires et d'arrimage.

WM P. ROSS, de l'ancienne maison Forstall, Ross & Clayton.
ALFRED KEEN,
JOSIAH MERROW, } de l'ancienne
CHAS. K. LINCOLN, } maison Alfred Keen & Cie., arrimeurs.
JOHN O. B. ROSS.

M. Robert Orlein sera chargé du département des chargements.

31 déc—10t

Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une réunion des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de QUATRE pour cent a été déclaré sur les profits des six derniers mois, payable, à partir du LUNDI, 9 janvier, aux actionnaires dont les noms seront inscrits dans les livres à cette date.

J. R. ROACH, Caissier

31déc—

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 29 courant, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

31déc—1m

Bureaux de la Compagnie d'assurances du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 30 déc 1882—A une réunion du conseil de direction, un Dividende semi annuel de cinq pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du 2 janvier 1883.

P. M. SCHNEIDEAU, Secrétaire.

31 déc—7t

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans..Nlle-Orléans, 1er janvier 1883..Un dividende semi-annuel de Quatre pour cent sera payé aux actionnaires de cette Banque à partir de MARDI, 9 du courant.

31 déc..5t N. LANDRY, caissier.

Banque Nationale Germania—Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1882 A une réunion de la direction qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.

J. L. BERCIER, Caissier.

31déc—7t

AVIS—L'élection annuelle des Directeurs de la "Société pour secourir les orphelins indigents," aura lieu le 2 janvier 1883, de midi à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 35 rue Carondelet.

FRANK N. BUTLER, secrétaire.

31 déc..

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer St. Charles.—Coin Carondelet et Huitième,—Nouvelle Orléans, 28 décembre 1882.—La réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de cette Compagnie LUNDI 8 janvier 1883, de 10 heures du matin à midi, pour procéder à l'élection des directeurs pour le prochain exercice. Le livre des transferts sera fermé jusqu'au 9 janvier 1883.

V. RIVIERE, Secrétaire.

29déc—29 31.1 6jan

Bureau du New Orleans Gas Light Company—Nouvelle Orléans, 28 décembre 1882—La réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie le MARDI, 9 janvier 1883, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, pour l'élection de sept directeurs pour servir pendant l'année prochaine. Le livre de transfert sera fermé entre le 31 décembre 1882 et le 9 janvier 1883. Tous les transferts faits après le 9 janvier doivent être "ex-dividend"

28 déc— V. VALLOIS, Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de la Banque.—Nlle-Orléans, 21 décembre 1882. AVIS.—Ainsi que l'exige la loi No 26, approuvée le 23 juin 1882, avis est par le présent donné qu'une réunion des actionnaires de cette Banque aura lieu LUNDI, 22 janvier 1883, pour délibérer et se prononcer sur l'augmentation du capital de la dite banque, conformément à la proposition contenue dans la circulaire qui leur a été adressée le 12 du courant. Comme la loi déclare que la majorité en valeur des actionnaires actuels doive être représentée à la réunion, avant qu'aucune décision ne soit prise, ces derniers sont invités à s'y rendre ou à s'y faire représenter par procuration, au jour susdit, à midi, afin de voter sur l'augmentation projetée du capital.

JAS J. TARLETON, Caissier.

22 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1882—A une assemblée régulière du bureau de Direction de cette compagnie, tenue le 19 décembre 1882, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le LUNDI, 15 janvier 1883, a été déclaré sur les bénéfices des six derniers mois.

V. VALLOIS, Secrétaire.

21 déc—au 15 janv

Département des Prêts.—Banque Métropolitaine, 8 rue de Chartres.—8 décembre 1882.—Les personnes qui n'auront pas réglé les intérêts arriérés qu'elles doivent, sont invitées à se présenter d'ici à dix jours pour les acquitter, faute de quoi les effets déposés par elles seront vendus.

L. FISHEL, Estimateur.

28déc—au 8 janv

Banque Nationale d'Etat.—Nlle-Orléans, 16 décembre 1882.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette Banque qui devront servir pendant l'année suivante aura lieu au local de la banque, 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 10 janvier 1883, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

T. R. ROACH, Caissier

17 déc—au 16 janv

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1882.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année à suivre, aura lieu à la maison de Banque, 106 rue du Canal, le MARDI, 9 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

12 déc—1m

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Mississippi, Terre-aux-Bœufs et Lac, No 9 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1882—A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée unanimement:

Qu'il soit résolu, Que le premier versement de DIX DOLLARS par action du fonds capital de cette Compagnie est exigé des souscripteurs à ce fonds, versement qui devra se faire entre les mains de M. PIERRE MASPERO, trésorier de cette Compagnie, en la Banque Mutuelle Nationale, de cette ville, de midi à 2 heures p. m.

E. CARRIERE, Président.

Jos. Lombard, Secrétaire pro tem.

20 déc—10t

HENRI CLOSTERMANN,

Ancien résident de la Nlle Orléans, informe les négociants et ses amis qu'il réside actuellement à Paris, 21 rue des Jeuneurs, et qu'il se charge d'achats de toutes marchandises, moyennant une commission raisonnable.

17 déc—3m dim jeu

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de [illegible]

Spécialité pour la réparation des Pianos et Orgues.

Par décision DUPUY DE LOME, du Havre.

[illegible]

17sept—

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

LE "BOOM" DE LA SAISON.

Matinés mercredi et samedi.

REED

Dans la pièce de Marsden

CHEEK.

200ème représentation, samedi, 6 jan.

SOUVENIR DE DAMES A LA MATINÉE.

Un élégant Souvenir d'un nouveau dessin sera présenté à chaque dame. Ils sont en exhibition dans la galerie de l'Académie.

Dimanche, 7 janv.—Les Touristes de Mestayer

3 janv—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

1882 BONNE ANNÉE. 1883

Dimanche, 31 Décembre, dernière semaine de la FAMEUSE ARTISTE DU MONDE,

MARIE GEISTINGER,

et sa troupe de grand talent et bien connue, la Troupe d'opéra comique Viennoise

TROIS MATINÉES—Lundi, 1er Janvier, Mercredi 3, et Samedi 6

Dimanche soir, la grande comédie musicale, "Three Pair of Shoes, dans laquelle Mlle Geistinger paraît—pièce créée par elle et entièrement nouvelle—et elle joue cinq rôles différents.

Lundi, Matinée du Nouvel An, Fatinitza.

Lundi soir, sur demande, Donna Juanita.

Mardi soir, Bénéfice de M. Ferdinand Shoets, premier ténor, The Bat, (Fledermaus).

Mercredi, matinée, Three Pair of Shoes.

Mercredi soir, Boccaccio.

Jeudi soir, Trompette.

Vendredi, grande soirée de gala, Bénéfice de Mme Geistinger, La Belle Galathée, où Mlle Geistinger paraîtra positivement comme Galathée, et aussi dans Les Hussards.

Samedi, matinée, La Vie Parisienne.

Samedi soir, Runaway Wives, où M. Link remplit plusieurs rôles.

Dimanche soir, Cap Nicol.

Lundi, Dernière soirée de l'engagement de Mlle Geistinger, grande représentation extraordinaire.

Mardi, 9 janvier, Christine Nilsson.

30déc—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

M. HENRY E. ABBEY annonce respectueusement le début à la Nlle Orléans de

Mme Christine Nilsson.

TROIS GRANDS CONCERTS

—LE—

Mardi Soir, 9 Janvier, à 8:15 heures.
Jeudi Soir, 11 Janvier, à 8:15 heures
Samedi en Matinée, 13 Jan., à midi.

Mme NILSSON sera secondée par les éminents artistes suivants:

Mlle HOPE GLENN, Contralto; M. THEODORE BJORKSTEN, Ténor, et Sig. GIUSEPPE DEL PUENTE Baryton, en connection avec le MENDELSSOHN QUINTET CLUB, de Boston; Chas. E. Pratt, Pianiste.

PRIX D'ENTREE.

Entrée générale $1 et $2. Sièges réservés: $2, $3 et $3 50, suivant la location.

La vente des sièges pour une seule représentation commencera jeudi, 4 janvier, à 10 heures, au contrôle du Théâtre St-Charles. 27déc—

Grand Bal Travesti, Masqué et Calico,

—DONNÉ PAR—

l'Association Mutuelle et Protective des Jardiniers.

A LA SALLE GRUNEWALD,

SAMEDI SOIR, 6 JANVIER 1883.

Comité d'Arrangements—John Paul, chairman; Theo Reuther, Joe Dearman, Phil Reuther.

BILLETS.......$1 00

On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant aux membres de l'Association.

30 déc—

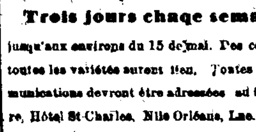

NEW ORLEANS JOCKEY CLUB

Fera courir aux environs du 20 JANVIER et continuera

Trois jours chaque semaine

jusqu'aux environs du 15 de mai. Des courses de toutes les variétés auront lieu. Toutes les communications devront être adressées au Secrétaire, Hôtel St-Charles, Nlle Orléans, Lne.

R. W. SIMMONS, Président.
W. A ENGEMAN, Trésorier.
JAMES McGOWAN, Secrétaire.

27déc—1m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTE DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

8juin—1an

TAPIS ET TOILES-CIREES.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

TAPIS

Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles (Body Brussels et Tapestry Brussels)

Avec Bordures assorties.

Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.

NATTES

de COCO, de ROTIN et de CANTON.

L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliquée.

STORES DE FENETRES

de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.

Articles à rideaux, Franges, Gimpe.

26 oct—1an—dim,mar,jeu

A. CANONGE

Ex-surintendant des Ecoles Publiques

et possédant une grande expérience en matière d'enseignement, offre, aux chefs de maisons d'éducation et au public en général, ses services comme professeur de langues anciennes et modernes, de mathématiques, etc.

Adresser ainsi les communications:

A. CANONGE, 162 rue Bienville.

12 déc—PP

BARBIER & THOUROT

Successeurs de S. FOURNIER,

Horlogers, Bijoutiers et Opticiens

60.......RUE ROYALE.......60

Entre Bienville et Conti, N. O.

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont en mains un joli choix de Montres or, argent et nickel; une grande variété de Bijoux, Pendules, etc; un assortiment de Lunettes, Pince-nez et Lorgnettes d'opéra.

Les réparations sont toujours, comme par le passé, faites avec le plus grand soin.

Le tout pleinement garanti et à des prix excessivement réduits.

19 nov—3m..dim.mar.jeu

Nous avons fait de nombreuses annonces à la Nlle Orléans, du CHARBON que nous fournissons, et pertinemment, nous n'avons rien avancé que nous ne puissions prouver. Nous n'avons rien dit qui ne soit rigoureusement vrai. Nous affirmons que notre charbon d'Eclipse et de Montevallo comme charbon de cheminée est bien supérieur sous tous les rapports à celui de Pittsburg; il n'a pas d'odeur, il n'éclate pas, il brûle jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres; il dure plus longtemps et donne plus de chaleur que le Pittsburg, si l'on ne tisonne pas trop souvent.

Si vous n'avez pas encore fait usage de ce charbon essayez-en, et s'il ne répond pas à ce que nous promettons, envoyez à notre bureau, et nous vous rendrons votre argent. On ne peut faire une proposition plus avantageuse, essayez-en.

A. C. DANNER & CIE,

54 rue Carondelet.

Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, coin des rues Victoire et Champs-Elysées.

3 déc—

Les personnes qui désireraient disposer de—

MEUBLES,

vieux ou antiques, ou de bronze, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 2509 de la poste de [illegible]

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD,
Et 127 rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS,
Et 50 rue Maine,
HOUSTON, TEXAS.

Offre, maintenant, de plus grands avantages que jamais n'a offert quiconque dans le commerce des PIANOS, ORGUES et MUSIQUE. L'immense stock d'articles nouveaux qu'il reçoit tous les jours encombre son entrepôt, et, afin de lui trouver de la place, l'ancien stock sera sacrifié et presque donné. Allez voir et faites votre choix maintenant, car vous y trouverez votre compte.

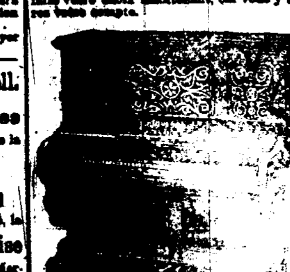

Les meilleurs pianos du monde, comme durée ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

PLEYEL—STEINWAY,

Knabe, Behr, frères,

Fisher et Pease,

PIANOS DE $150 à $1000.

Le stock le plus considérable, les conditions les plus faciles et le meilleur marché.

POUR CADEAUX,

Pianos, Orgues, Tabourets pour piano, couvertures de piano, livres de musique, Feuilles réglées, Cahiers, Violons, Guitares, Banjos, Accordéons, Tambours, Flûtes, Tambours de Basque, Castagnettes, Boîtes à Musique, Autophones, petites Orgues, petits Pianos, Cimballes, Harmoniums, Harpes, Trompettes, Métronomes, Pupitres pour musique, Flageolets, Petites Flûtes, Ocarinas, Fifres, Cors, Triangles, outils pour accorder, Xylophones, Zithers, et près d'un millier d'autres instruments de musique chez

L. GRUNEWALD,

28 nov—

Cathartic Pills

Ces pilules combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin, pour assurer l'activité, la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude scrupuleuse et d'une expérience pratique remontant à de longues années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des intestins, et qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pilules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestifs et assimilatifs, et rétablissent une action régulière et saine. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un remède sûr et comme un purgatif dans lequel on peut mettre toute confiance. Etant composé des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

"Ayer's Pills" guérissent effectivement la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, la Nausée, Haleine, les Etourdissements, les Maux de Tête, la perte de la Mémoire, l'Engourdissement, les Affections Bilieuses, la Jaunisse, le Rhumatisme, les Maladies de Peau, les Eruptions, l'Hydropisie, les Tumeurs, les Vers, la Névralgie, les Coliques, la Grippe, la Diarrhée, la Dysenterie, la Goutte, les Hémorroïdes, les Désordres du Foie, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pilules de dîner elles n'ont pas d'égales.

Tout en ayant une action douce, ces pilules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de douleur à moins que les intestins ne soient enflammés et alors elles exercent une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles purifient et enrichissent le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE

DR J. C. AYER & CO.,

Chimistes pratiques et analytiques

LOWELL, MASS.

Vendues par tous les droguistes en tous pays

3juin—

Viennent d'être déballés pour les

JOURS DE FETE

CHEZ

GODCHAUX

61, 63 et 65 rue du Canal,

Vêtements et Articles de Toilette

pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.

Nous offrirons en vente la semaine prochaine, un assortiment immense de

Nouveautés pour les Fêtes.

CRAVATES, MOUCHOIRS DE SOIE, NOUVEAUX GENRES et DESSINS, CHEMISES, COLS, POIGNETS, BRETELLES, BOUTONS DE MANCHE, EPINGLETTES, ETC. ETC.

En outre, nous exhiberons les plus jolies

ROBES DE CHAMBRE

des dernières façons et couleurs.

Nous avons le plus vaste et le meilleur assortiment de PARDESSUS, d'ULSTERS et de

VÊTEMENTS REVERSIBLES

qui soit en ville.

Les commandes des campagnes sont sollicitées.

Des échantillons et des indications pour se prendre les mesures seront envoyés gratuitement, si demande en est faite.

Les dames achetant des marchandises pour une somme de $2 recevront un fort joli chromo de Mme Langtry. 10déc—

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

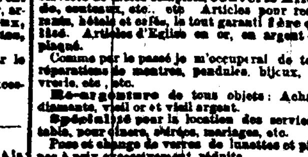

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, conserves et compas, orfèvrerie d'argent et plaqué, services de tables complets, couverts Alfénide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti être quadruple. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc, etc.

Re-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

16 déc—6m—DMarJ

Nouvelles Marchandises d'Hiver.

Comprenant;

Satins, Soieries, Velours, Peluches, Etoffes à draps brodées, de diverses maisons.

Costumes Flanelle, Mohaire, etc.

Aussi, un vaste assortiment de Bonneterie nouvelle, Dentelles, Cols dentelle, Collerettes, Fichus, Boutons, Garnitures, etc.

—Aussi—

Manteaux, Costumes, Dolmans

et un assortiment choisi de

Lingerie de Dessous

pour dames et demoiselles.

Robes et Vêtements d'Enfants.

L'attention spéciale est appelée sur notre collection variée et choisie de

TAPIS

[illegible]

LE TOUT AUX PRIX LES PLUS REDUITS

N. B.—Echantillons envoyés sur application.

B. & W. CRONER,

161 rue du Canal,

3 déc—3mois Coin Bourbon.

GRAND DEPOT

—DE—

Café, Chocolat, Epices, etc.

ISIDORE DANZIGER,

Nos 3 et 5 RUE DU CAMP,

(A une porte de la rue du Canal)

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public que je fais maintenant le commerce des articles ci dessus, et que je prends un soin extraordinaire à me les procurer de première source et dans un état irréprochable de pureté et de fraîcheur.

Ma première importation de Comestibles français délicats

est arrivée, et je suis maintenant prêt à livrer à nos connaisseurs et à nos gourmets des articles aussi rares que fins qui n'ont jamais, jusqu'à ce moment, été reçus ici.

J'ai été nommé seul agent pour la vente de la cafetière connue sous le nom de

New Dominion Coffee Dripper,

La meilleure qui ait jamais été inventée; elle est faite d'excellent ferblanc double et a une forme très élégante. L'emploi de cette cafetière, qui est à la fois simple et jolie, permet d'économiser un tiers du café, lequel se prépare en une minute. Le café peut se faire à table au moment des repas.

Livraison à domicile sans frais accessoires.

Ordres sollicités pour livraison de café par semaine. Toute commande sera ponctuellement et soigneusement remplie.

ISIDORE DANZIGER,

Nos 3 et 5 Rue Camp.

13déc—3m

GRANDES RÉDUCTIONS

L. UTER

47.......RUE ROYALE.......47

Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminée et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus recherchée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.

Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Corniches, Bandes de Rideaux, Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes, Moulures à portraits pour chambre, Meubles, Backing, Cordons à Portraits et Glands.

Ordres de la campagne, en gros et au détail remplis promptement avec soin et surtout aux prix les plus modiques.

17 déc—

MAISON

D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Le plus Grand Magasin de Nouveautés du Sud.

Ouverture d'un immense assortiment de tissus, en tous genres, vendus à des prix qui feront sensation.

Fantaisies pour Robes et Costumes.

Soieries Couleurs de toutes les nouvelles nuances.

BROCARTS POMPADOUR, OTTOMANS, RHADAMES, PELUCHES, VELOURS.

Riches Passementeries pour Garnitures, Franges, Dentelles, Bandes brodées sur soie, velours et Cachemire.

Notre stock est complet, le public pourra juger de la fraîcheur et du bon marché de toutes nos marchandises. 10déc—

LA NOEL

APPROCHE

—ET—

C. E. SARRAZIN,

Au Coin des Rues

DÉCATUR ET URSULINES.

Est prêt à affronter Santa Claus avec une grande variété de Cadeaux pour les Vieux et les Jeunes, en Pipes de Fantaisie et d'Ecume de Mer véritables, Boîtes à Cigares et à Cigarettes, Poches à Tabac, brodées, peintes et embellies avec toutes les initiales et remplies de tabac qui ferait le Shah de Perse en accepter une d'un Sarrasin; et cela dit beaucoup. 10 déc—2 m

GRAND DEBALLAGE

AU SALON DE

MmeC. Samson

150 - RUE DU CANAL - 150

LES

Chapeaux et Bonnets

Les meilleur marché et les plus fashionables.

Modes de la dernière nouveauté!

31 oct—6m

Compagnie ancienne et bureau Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

La plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle Orléans, Lne 12mars—1an

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir, qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Gaschè.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.

Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés. 29oct—1an

NE MANQUEZ PAS

d'Aller au

No 15 de la rue DAUPHINE,

Dépôt d'Huile dite

SEPTOLINE and SAFETY OIL.

—VOUS Y—

VERREZ—Et goûterez l'huile Royale, pour cuisine et salade, supérieure au lard, égale au beurre, et surtout pure. Vous y

VERREZ—Et examinerez l'huile "People Safety Oil"—Pas de fumée, pas d'odeur forte en brûlant. Vous y

VERREZ—La lampe mécanique. Pas de cheminée, pas de fumée, joli cadeau à faire. Vous y

VERREZ—La lampe électrique portative; la merveille du siècle. Vous y

VERREZ—La meilleure huile de stove pour chauffer et cuire. Vous y

VERREZ—Les dernières modèles de lampes et candélabres; aussi, les meilleures lampes de rue que n'éteignent pas le vent. Vous y

VERREZ—Le chat monstre, aussi doux qu'un petit chat. 9 déc—1 m.

L. S. L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple:

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE A.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 9 Janvier 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard,

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 h du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y apposées, dans ses avis.

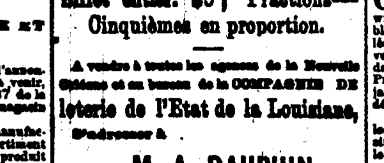

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, ou par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, exclusivement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, (Nouvelle Orléans Lne)

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

Josiah Fisk vs le Jury de police de la paroisse de Jefferson, rive gauche.

COUR DU VINGT-SIXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse de Jefferson, No 67.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingt-Sixième District Judiciaire pour la Paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 3 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les soixante-huit centièmes (68|100) d'un certain îlot de terre dans la ville de Carrollton (dans le Septième District de cette ville), désigné sur un plan dressé par Harrison, le 23 mars 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, notaire à la Nouvelle-Orléans, comme îlot numéro vingt-trois, compris entre les rues Hampson, Deuxième, Short et l'Avenue Canal, mesurant deux cent soixante-quinze pieds sur chaque côté des dites rues et ayant vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies et dépendances qui appartiennent au dit îlot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 déc—9 16 23 30, 3 jan

Arthur Denis vs Franz Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5852—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 30 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro quatorze sur le plan original du faubourg Est Bouligny, maintenant désigné par le numéro cent soixante-neuf sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, le dit îlet est borné par les rues Constantinople, Laurel, Live Oak, maintenant Constance, et Austerlitz. La dite portion de terre étant composée par la totalité du lot désigné par le numéro vingt-un, et une portion des lots désignés par les numéros vingt et vingt cinq et étant désignée par la lettre A sur un plan fait par William H. Williams, voyer, en date du 24 février 1881, annexé à un acte de vente passé, le 13 août 1881, pardevant E. Commagère, notaire, de Franz Spraul, appelant dans cette affaire Franz Anton Spraul à Mme Susan Ann Kay, veuve du premier lit de Peter Dalman et maintenant veuve de James Cone, et la dite portion de terre mesure, conformément au dit plan quarante-six pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 déc—28,—janv 3,10,17,25 30

F. E. Hoque vs. la succession de Guillaume Vergès.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7052.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre d'encoignure, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Laurel, Harmony et Jersey ou Annunciation, ayant 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Pleasant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27déc—27 jan3 9 16 23 27

Henry Freilsen vs. William Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5076—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 13 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, située dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Short et Hampton et l'Avenue St Charles, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, désigné par la lettre A et mesurant trente-et-un pieds de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, désigné par la lettre B sur un plan dressé par E. Pilié, le 25 mai 1881, et mesurant trente-et-un pieds de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Fanny Anderson, femme de James M. Dowling, conformément à un acte passé par devant John J. Barnett, notaire, le 18 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° Au comptant—un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, représentée par un billet maintenant dû de cinq cents piastres ($500), en date du 18 octobre 1881, payable un an après date, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date et cinq pour cent sur le montant du principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocat, et tous les frais de ces procédures et de la vente de la dite propriété et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet tiré par le défendeur et par lui endossé pour cinq cents piastres, en date du 18 octobre 1881, et payable à deux ans après la date, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant John J. Barnett, notaire, le 18 octobre 1881.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

13 déc—3.20 27—3 10 13 janv

P. S. Wiltz, Administrateur, vs. Mme et Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7079—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 13 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C compris entre les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, désigné par le numéro Trois, sur un plan dressé par A. Castaing, voyer, le 2me jour de Février 1853, lequel plan porte le numéro vingt-quatre dans le livre des plans numéro cinq, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds de sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt-et-un pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp, défenderesse, dans cette affaire, par achat de Laurent Bellocq par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, le 4 août 1854.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le troisième district de cette ville étant formée par la totalité du lot numéro dix-sept et d'une partie du lot numéro dix-huit dans l'îlet numéro sept, qui est borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dargenois, conformément à un plan de C. A. de Armas, en date du 20 décembre 1853, déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans son livre de plans numéro quatre. Laquelle portion de terre mesure trente-quatre pieds sept pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp défenderesse dans cette affaire, de Mme A. Lafargue, par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire en cette ville, le 29 avril 1872.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, le dit lot de terre est désigné par le numéro six sur un plan dressé par Pilié et Murray le 23 avril 1870 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 23 avril 1870 et mesure vingt neuf pieds trois pouces de face à la rue Rocheblave, cent trente-un pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté qui la divise des lots cinq et sept, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du côté opposé, puis dix sept pieds six pouces et quatre lignes sur un angle droit sur une ligne qui s'étend vers la rue Onzaga, puis quatre pieds un pouce et deux lignes sur une ligne perpendiculaire et s'étendant vers la rue Dorgenois; et, finalement, onze pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Onzaga.

Etant la même propriété acquise par la dite Mme C. J. Camp, défenderesse dans cette affaire, de M. R. Blackwell, par acte passé pardevant Andrew Hero, notaire en cette ville, le 24 août 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 déc—22 29—janv 5 12 19 23

P. S. Wiltz, administrateur, v Mme et Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7079—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 30 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le fond du faubourg Ste-Marie, dans l'îlet C, qui est borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme lot numéro quatre, sur un plan de L. Bringier, voyer, daté le 21 avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville; le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt et un pieds entre lignes parallèles, et est au pied américain.

Acquis par Mr. C. J. Camp, défendeur, par achat de François Grey, conformément à un acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 19 juin 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29déc—janv 5 12 19 26 30

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7,422.

Seligman & Bro. versus leurs créanciers.

Aux créanciers de Seligman & Bro. et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion de leurs créanciers dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, Esq., notaire, le 7ème jour de février 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 3ème jour de janvier 1883.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier

3 janv—3 17—1er fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6122.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 13 janvier 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St. Charles, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. S. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1862.

Acquis par le défendeur par achat de Mme L. C. D'Homergue, conformément à un acte passé pardevant W. W. Howe, notaire, le 24 décembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12déc—19, 26,—2, 13 13 janv.

Dans l'affaire de la tutelle des mineurs Paul, Sidney, Angèle, Cécile et Berthe Rodrigue.

COUR DU VINGTIEME DISTRICT JUDICIAIRE de l'Etat de la Louisiane pour la paroisse Assomption, No 1270—En vertu d'une commission en date du 15 décembre 1882, et conformément à un ordre de vente rendu par la dite Cour, à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingtième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane pour la Paroisse Assomption, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 janvier 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné les rues Esplanade, Lopez ou Troisième, Washington et Gayoso ou Quatrième désigné par le numéro six sur un plan dressé par D. E. Seghers le 4 avril 1874, et déposé au bureau de A. E. Bienvenu, ancien notaire, en cette ville comme plan numéro Quatre-Vingt-Dix; le dit lot mesure au pied américain comme suit, à savoir: trente-trois pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Esplanade, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, cent quarante six pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq et cent cinquante-sept pieds six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro sept.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District et îlet, désigné par le numéro sept sur le dit plan, le lot mesure, au pied américain, comme suit, à savoir: trente-trois pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Esplanade, trente un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, sur quatre-vingt-dix-sept pieds six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro six et cent sept pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit.

3° Un autre lot de terre, situé dans le même district et îlet désigné par le numéro douze sur ce susdit plan; le dit lot mesure au pied américain trente pieds de face sur la rue Lopez ou la rue Troisième, cent vingt-sept pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lopez ou Troisième, Gayoso ou Quatrième, Esplanade et Washington, la dite portion ou morceau de terre devant être pris du fond du lot désigné par le numéro onze sur un plan fait par D. E. Seghers déposé à l'étude de E. A. Bienvenu anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro quatre vingt dix la dite portion ou morceau de terre mesure trente pieds sur la ligne parallèle à la rue Lopez et quatre-vingt-dix pieds huit pouces sur la ligne qui la sépare du lot numéro sept; trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro huit, et trente pieds sur la ligne qui le sépare du lot numéro six.

Termes et conditions—En bloc et pour du comptant pour un tiers du prix d'adjudication et le reste du prix payable à un et deux ans de la date de la vente, les portions à crédit devant être représentées par des billets de l'acquéreur, payables respectivement à un et deux ans du jour de la vente, portant intérêt à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de "non aliénation," l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant le notaire qu'on pourra désigner, l'acquéreur s'obligeant en outre à assurer la dite propriété contre le feu pour un montant égal aux billets et les intérêts, et de transférer les polices au tuteur des enfants mineurs dans cette affaire, et dans le cas où il manquerait de faire leur tuteur aura le droit d'assurer aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur s'engagera en outre à payer cinq pour cent sur le montant des dits billets et intérêt, pour honoraires d'avocat dans le cas où il faudrait instituer un procès pour le recouvrement de ces billets ou d'une partie ou de la totalité des billets et payer tous les frais de paiement des dites obligations de l'acquéreur, d'assurances, et de payer le dit montant pour honoraires d'avocat, et pour payer les frais et dépens de tout, les sommes qui auraient pu être déboursées par le tuteur des dits mineurs pour assurance sur les propriétés, devra être garanti par hypothèque spéciale.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27déc—27 janv 2 9 16 23 27

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE SALUT.

ATTENDU que Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad a acheté à une vente publique, faite par Nicholas J. Hovy, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le 27e jour de mai 1882, en vertu d'un décret rendu par cette Cour Division A. portant la date du 21 avril 1882, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Marie Ellison veuve de William P. Ellison, No 8729 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déclarer dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente susdite de la propriété ci-après décrite, Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad en est devenue l'acquéreur au prix de trois mille sept cent soixante-quinze piastres ($3,775).

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente d'Alexis Robert, de cette ville, agissant en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feue Mme Marie Henrietta Ellison, veuve de feu William Perine Ellison, à ladite Mme Norma Penn femme de Charles A. Conrad passé pardevant William Joseph Castell, notaire, le 17e jour de juin 1882.

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Mary, St Andrew, Prytania et St Charles, désigné par le No 2 sur un plan dressé par H. Moellhausen, en date du 1er décembre 1846, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain vingt-sept pieds onze pouces trois lignes de face à la rue Ste Marie, le même nombre de pieds en largeur dans le fond sur cent dix pieds trois pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 1, et cent neuf pieds neuf pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (désignées sous le No 316 rue St Mary), et tous les droits, passages et servitudes en dépendant.

Nlle Orléans, 15 décembre 1882.

A. L. TISSOT, Juge.

LOUIS A. RICHARDS, Député Greffier.

17déc—17.20,27,2,9,16

VINCENT MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Dumaine.
R. L. Taney, M. D. — C. Delery, D. M. P.
E. Harrison, — Capdevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
De Fagot, — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Theo Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

6 déc—6m—mar jeu dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Excellente occasion de placement d'argent en des Propriétés de ville de choix.

Vente importante à l'encan, par décret du Jury de Police de la paroisse d'Ascension d'un grand nombre de terrains de paroisse à Donaldsonville, par le ministère du shérif de la paroisse Ascension.

En vertu de l'autorité investie en moi par le Président du Jury de Police de la paroisse Ascension, conformément aux ordonnances du Jury de Police, No 21 de la nouvelle série, ordonnances du Jury de Police de cette paroisse, adoptée le 11me jour de juillet 1882, et l'ordonnance amendée et annexée, l'ordonnance No 23 de la nouvelle série adoptée le 24 octobre 1882, je vendrai à l'enchère publique à la porte de la maison de cour de cette paroisse dans la ville de Donaldsonville, le SAMEDI, 6me jour de janvier A. D. 1883 entre 11 heures du matin et 4 heures de l'après-midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les terrains 157, coin de la rue Opélousas et de l'avenue Railroad; 156, 155 et 154 faisant face à la rue Railroad, 153 formant le coin de l'avenue Railroad et de la rue Claiborne; 146 faisant face à la rue Claiborne, 145 formant le coin des rues Claiborne et Houma, 144 et 143 faisant face rue Houma, 98 formant le coin des rues Houma et Opélousas, et 97 et 96 faisant face rue Opélousas, dans le carré No 5 borné par les rues Opélousas, Houma, Claiborne et l'avenue Railroad (anciennement la rue Cabahanosse), situés dans la ville de Donaldsonville, dans la dite paroisse Ascension, étant la même propriété accordée au Jury de Police de la dite paroisse par l'Etat de la Louisiane, par un acte de la Législature approuvé le 30 mars 1843 intitulé: Un acte accordant au Jury de Police de la paroisse d'Ascension les terrains et bâtisses [illegible] par l'Etat dans la ville de Donaldsonville communément connus sous le nom de "Maison d'Etat". Les dits terrains mesurant soixante pieds de face, plus ou moins sur cent vingt de profondeur plus ou moins, mesure française, à l'exception des terrains, key lots 155 et 143 qui ont une profondeur de cent cinquante pieds, plus ou moins.

Conditions—Un quart du prix d'adjudication en argent courant légal des Etats Unis, sera payé comptant le jour de la vente par l'adjudicataire, au moment de la vente; et pour le reste du prix d'adjudication, l'acquéreur fournira trois billets de sommes égales tirés et souscrits par lui à son propre ordre, endossés par lui et faits payables au bureau du Trésorier de paroisse de la paroisse Ascension, à un, deux et trois ans de date, et il sera stipulé qu'ils porteront un intérêt respectivement de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, lesquels billets seront garantis par hypothèque spéciale, avec lien du vendeur, privilège, sur les terrains vendus et adjugés comme il est dit plus haut, ainsi que toutes les clauses usuelles nécessaires, et dix pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des dits billets à leur échéance.

Tous les actes de ventes des dites propriétés et terrains devront être passés pardevant notaire aux frais de l'acquéreur.

Un plan des terrains peut être vu en mon bureau et sera exhibé le jour de la vente

P. A. JONES. Shérif de la paroisse Ascension.

Paroisse Ascension, 3 décembre 1882.

12déc—

Vente par le collecteur de taxes, No 4.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLEANS.

District inférieur, ville de la Nlle Orléans.

ETAT de la LOUISIANE vs DEUX TERRAINS faisant face aux rues de la Douane, Orléans et Marais, dans les carrés d'îlets Nos 93 et 150, Deuxième District, assessés au nom de E. Adler et de son épouse.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT.

District inférieur, Nos 47 et 49 rue St Louis, Nlle-Orléans, 22 décembre 1882.

EN VERTU DU POUVOIR DONT JE SUIS revêtu par l'acte de la Législature de cet Etat, No 96, de 1882 approuvé le 5 juillet 1882, je procéderai à la vente à l'enchère publique en mes bureaux, 47 et 49 rue St Louis, MERCREDI, 24 janvier 1883, à midi, des propriétés ci après décrites.

1. UN CERTAIN TERRAIN dans le carré d'îlet No 93 borné par les rues Douane, Bourgogne, Dauphine et Bienville, faisant face à la Douane mesurant 25 sur 127 pieds.

2. UN CERTAIN TERRAIN dans le carré d'îlet No 150 borné par les rues Orléans, Marais, Liberté et St Pierre, faisant face rue d'Orléans, et mesurant 32 sur 57 pieds.

Ensemble avec toutes les améliorations et autres choses qui y appartiennent

Les dites propriétés ayant été saisies par moi pour payer un privilège et une réclamation due à l'Etat de la Louisiane pour taxes sur les dites propriétés pour les années 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878 s'élevant à cinq cent dix huit piastres et vingt cinq sous, ensemble, avec tous les frais et cetera.

Aux dites ventes, les propriétés ne seront pas adjugées à moins que l'enchère soit à un montant qui couvrira la susdite réclamation avec l'intérêt et tous les frais qui s'y ajouteront.

L'acquéreur à cette vente, aura le droit de se faire mettre en possession immédiate de la propriété.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. L. BOUNY, Collecteur de taxes d'Etat, District Inférieur.

22déc—23 30—jan 6 13 20

Vente par le collecteur de taxes—No 5.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLEANS.

District Inférieur—Ville de la Nouvelle Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE VS. UN LOT DE terre faisant face à la rue Hôpital, dans le second district, assessé au nom de Joseph Azemar.

BUREAUX DU COLLECTEUR DE TAXES District Inférieur, Nos 47 et 49 rue St Louis. Nlle Orléans, 22 décembre 1882.

EN VERTU DU POUVOIR DONT JE SUIS revêtu par la loi de la Législature de cet Etat, No 96 de 1882, approuvée le 5 juillet 1882, je procéderai à la vente à l'encan, à mon bureau, Nos 47 et 49 rue St Louis, MERCREDI, 24 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE dans l'îlet No 257 borné par les rues Hôpital, Prieur, Johnson et Hôpital, faisant face à la rue Hôpital et mesurant 30 sur 135 pieds, ensemble avec les bâtisses et dépendances.

La dite propriété ayant été saisie pour satisfaire à un privilège et une réclamation due à l'Etat de la Louisiane, pour taxes sur la dite propriété pour les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, s'élevant à cent vingt piastres et vingt-cinq sous, ensemble avec tous les frais, intérêts et charges.

A la dite vente, la propriété ne sera pas adjugée à moins que l'offre ne soit pour un montant suffisant pour couvrir la dite réclamation ensemble avec tous les intérêts, frais et charges qui auront pu s'y ajouter. L'acquéreur sera mis en possession immédiate. Conditions comptant sur les lieux.

P. L. BOUNY, Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur.

23 déc—23, 30, jan. 6, 13, 20.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu	$261 970 34	
Risques maritimes	27 993 33	
Risques de rivières	18 567 02	
Total des primes	$308 530 69	
Moins primes non acquises	76 547 00	
Primes nettes, 31 mai 1882	$231 983 69	
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63 202 09	
Sur risques maritimes	7 711 06	
Sur risques de rivières	7 893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13 126 78	
Réassurances et primes remboursées	19 103 16	
		$111 036 10
		$120 947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19 436 76
Profit		$101 510 76

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252 676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press	1,880 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,835 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Farine, Gru, Gruau, Maïs, Foin, etc., etc., en débarquement du steamer Guiding Star, plus ou moins endommagés, pour le compte de ceux à qui il appartient.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu MERCREDI, 3 janvier 1883, à 11 heures du matin, sur la levée, au pied de la rue Lafayette,

421 barils de Farine (plus ou moins) de marques différentes.
250 barils Gruau (plus ou moins);
250 barils Gru
217 barils Farine de maïs (plus ou moins);
231 balles de Foin

Conditions comptant.

3 janv—1t

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre-vingt-dix Actions du Fonds Capital de la N. O. City R. R. Co.

Vingt Bons de Première Hypothèque de la N O. City R R Co.

Diamants, Bijoux, Argenterie, &c., &c.

Succession de Louis Mith.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 7037.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureaux 45 rue Royale MERCREDI, 3 janvier 1883, à 10:30 heures du matin, à sa salle d'encan, No 64 rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 décembre 1882, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessus décrites, à savoir:

Un grand et bel assortiment de Bijouterie comprenant en partie diamants, montres, chaînes, bracelets, parures, bagues, argenterie, etc, etc, conformément à un inventaire enregistré.

Et le même jour, à 12:30 à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, conformément à un ordre, je procéderai à vendre, Quatre-Vingt-Dix Actions du fonds capital de la N O City RR Co, et Vingt Bons de première hypothèque de la N. O. City RR. Co le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—comptant sur les lieux.

23 déc—à la vente

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en banqueroute d'un vaste fonds de Tabacs en feuilles et manufacturés.

Cigares, Instruments de manufacturiers, etc.

Dans l'affaire de W. R. Irby & Bro., vs. Leurs Créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 6667.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—VENDREDI, 5 janvier 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, signé à la date du 11 décembre 1882, rendu dans la susdite affaire—

Le fonds de marchandises et le contenu de la fabrique désignée par le No 57 rue Gravier et formant le coin N.-E. des rues Gravier et Tchoupitoulas comprenant un vaste assortiment de Tabacs en feuilles et manufacturés de diverses qualités populaires.

Conditions—Comptant avant livraison.

21 déc—21, 23—1er janv au jour.

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285,620 68	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	32,776 02	$392,320 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$87 983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	132,209 23
Primes nettes acquises		$362,712 80
A ajouter—		
Intérêt, loyer et sauvetage	$36 465 98	
Profits accumulés	114,369 89	150,835 87
		$513,548 [illegible]
A déduire pertes réglées—		
Feu	$119 457 [illegible]	
Marine	33 048 15	
Rivière	31,169 95	
	$183,675 92	
Réfaction commissions, agence, taxes, salaires, Board of Underwriters dépenses générales	124,299 37	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	357,975 29
		$155,573 38
A déduire—		
Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non-réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	45,325 83
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant

Argent dans les banques	$42,197 61
Bons des E. U. 4 p. cent	234,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,440 00
Billets de 1ère hypothèque	101,590 90
Billets sur nantissement	13,850 00
Prêts sur demande	94,500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 49
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	28,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	28,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,840 00
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la State National Bank	642 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded Warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	443 75
Primes en cours de collection	56,736 86
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 8
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 02
Dividende pour décembre 1881	5 000 00
Réclamations comme ci dessus	5 325 83
Surplus en réserve	[illegible] 247 58
	$774 712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, ANT. CARRIÈRE, W. A. BELL, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCH[illegible]
A. FATJO, JULES TUYES.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre les risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président.
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Santell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Delery, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachman,
S. O. [illegible], Wm Garig,
W. A. [illegible], John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman, C. K. David.

Voir nos agents dans les 3 contrées, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

15—juillet vém